

2025-2029
2026-01-23

KOPA SAVON INSECTICIDE

INSECTICIDE
COMMERCIAL
SOLUTION

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

Pour supprimer les pucerons, les forficules, les cochenilles, les tétranyques, les psylles, les tenthrèdes-squeletteuse des rosacées et les tenthrèdes limaces du rosier (larves de tenthrède), les poux des serres, les mouches blanches et les acariens (y compris les tétranyques), les cicadelles, les punaises de la *Lygus*, et blanc et pour la répression du fulgore tacheté.

Pour usage à l'intérieur, à l'extérieur et dans les serres, sur les arbres fruitiers, les légumes, les baies, les plantes d'intérieur, le cannabis, les plantes ornementales et couvre-sol, les arbres ornementaux et d'ombrage.

PRINCIPE ACTIF: sel de potassium d'acides gras ... 47,00%

No. D'HOMOLOGATION 31433 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET XXX L

W. Neudorff GmbH KG, An der Mühle 3,
31860 Emmerthal, Allemagne

Agent Canadien:
Neudorff North America
PO Box 178
Brentwood Bay, C.-B. V8M 1R3
250-652-5888



MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Provoque une irritation de la peau. NE PAS mettre en contact avec la peau. Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

NE PAS appliquer par voie aérienne. Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS laisser les rejets, l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

Mélanger 8 litres de ce produit avec 400 litres d'eau (2% v/v de dilution). Ajouter suffisamment d'eau au réservoir de mélange pour obtenir une bonne agitation à l'aide des pompes ou des pâles. Continuer l'agitation en ajoutant d'abord le produit Kopa Savon Insecticide puis le reste de l'eau. De l'eau dure excédant 300 ppm doit être conditionnée pour réduire sa dureté avant de la mélanger avec le Kopa Savon Insecticide.

Pour une application dans les champs ou les serres, appliquer la solution diluée à raison de 700 à 1900 L / ha en utilisant un équipement de pulvérisation terrestre. Pour obtenir les meilleurs résultats, commencer le traitement dès que l'infestation est remarquée. Commencez les applications contre le blanc dès les premiers signes de maladie ou lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Pulvériser soigneusement les insectes nuisibles, ou des plantes infectées par le blanc sur les plantes avec le produit dilué pour les mouiller. Minimiser le ruissellement pour réduire les dommages sur les plantes sensibles. Le savon insecticide Kopa est une pulvérisation par contact et est efficace à l'état liquide. Les insectes nuisibles doivent être mis en contact avec la solution de pulvérisation pour être efficaces. L'infection par le blanc peut affecter les surfaces supérieures et inférieures des feuilles. Des efforts doivent être faits pour atteindre complètement toutes les parties de la plante, y compris le dessous des feuilles. Répéter le traitement une fois par semaine ou aux deux semaines, au besoin. Des dommages aux plantes peuvent survenir après trois applications consécutives. Des applications supplémentaires peuvent être possibles si des expériences précédentes avec des applications répétées du produit dans les mêmes conditions n'ont pas causés de dommages aux plantes. Peut être utilisé sur les cultures comestibles jusqu'au et y compris jour de la récolte.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

TRAITEMENT PAR TREMPAGE DES BOUTURES

Pour une suppression contre les nymphes de mouches blanches sur les plantes ornementales de serre.

Mélanger 0,5 à 2 L pour 100 L d'eau (0,5% à 2% v/v de dilution). Utiliser des concentrations plus élevées (par exemple 1% ou 2%) lorsque des nymphes plus âgées sont présentes. Ne pas utiliser sans avoir au préalable déterminé la sensibilité des cultures (phytotoxicité). Utiliser un réservoir et un équipement de

trempage propres. Bien mélanger la solution. Préparer au besoin; Ne pas laisser la solution de trempage reposer pendant de longues périodes avant de l'utiliser.

Les applications par immersion sont destinées à être effectuées avant la plantation de boutures végétatives dans le substrat d'enracinement.

Le processus d'immersion doit être effectué comme suit:

- Placer les boutures non racinées dans un bac d'immersion muni d'un couvercle.
- S'assurer que les déblais ne sont pas trop serrés pour favoriser une couverture maximale de la surface.
- Immerger complètement le plateau, en le déplaçant doucement dans la solution pendant au moins 5 secondes pour permettre à la solution de saturer complètement toutes les surfaces (la solution doit entrer en contact avec les parasites cibles pour être efficace).
- Vérifier qu'il n'y a pas de surfaces sèches après le trempage.
- Agiter la solution de trempage pendant l'utilisation pour maintenir le (s) produit (s) en suspension.
- Préparer régulièrement une nouvelle solution par immersion pour éviter toute accumulation potentielle d'agents phytopathogènes.
- Désinfecter le réservoir de trempage et l'équipement avant de préparer une nouvelle solution de trempage.
- Éviter d'exposer les boutures trempées au soleil.
- Ne pas utiliser sur les boutures stressées ou flétries.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un fertilisant, un supplément, ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec W. Neudorff GmbH KG au info@neudorff.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Pour le mélange en réservoir avec des pesticides connexes, Kopa Savon Insecticide doit être utilisé au taux de 1% (1 L de concentré pour 100 L d'eau).

Chronologie du mélange en réservoir:

- Eau
- Conditionneur pour eau (au besoin)
- Pesticide traditionnel – Ajouter tous les autres produits dans l'ordre suivant: Sachets solubles dans l'eau, poudres mouillables, suspensions sèches, suspensions liquides, EC et produits solubles comme les engrais
- Kopa Savon Insecticide

Aussi, selon le cas, effectuer un test de compatibilité du mélange en réservoir : En utilisant un bocal de 2 L, ajouter des quantités proportionnées des produits, (dans l'ordre recommandé ci-dessus) à 1 L d'eau. Après un mélange vigoureux, laisser reposer pendant 5 minutes. Si la combinaison reste mélangée ou peut-être re-mélangée aisément, il y a compatibilité. Lorsque la compatibilité est prouvée, utiliser le même procédé pour ajouter les produits requis au réservoir de pulvérisation.

Produits contenant du mancozèbe sont incompatibles avec le Kopa Savon Insecticide.

La combinaison de ce produit avec du soufre ou l'application de ce produit dans les 3 jours suivant une application de soufre peut augmenter les dégâts aux plantes causés par le soufre sur les plantes

sensibles (c.-à-d. raisin). Ne pas mélanger Kopa Savon Insecticide dans un réservoir avec du soufre, lorsque les températures sont supérieures à 32°C.

Ne pas laisser reposer le mélange en réservoir pendant de longues périodes. Mélanger et pulvériser dès que possible. Le Kopa Savon Insecticide seul ne nécessite qu'une agitation avant l'usage. Les mélanges en réservoir de Kopa Savon Insecticide avec d'autres pesticides doivent être agités continuellement pendant l'usage. Si l'on utilise de l'équipement sans pompe ou pales, secouer vigoureusement pendant l'usage. Rincer le liquide contenu dans les canalisations de pulvérisation dans le réservoir si l'agitation est interrompue.

RESTRICTIONS D'UTILISATION

- Ne pas pulvériser lorsque les plantes sont stressées.
- À utiliser avec soin sur les plantules, les plants repiqués et les fleurs. Ne pas appliquer sur de plantules et les plants repiqués sans en déterminer d'abord la sensibilité (phytotoxicité).
- Éviter de pulvériser en plein soleil. Pulvériser tôt le matin ou en soirée ou lorsque le temps est couvert.
- La pulvérisation savonneuse peut causer des marques sur certaines variétés.
- Si l'on soupçonne que des plantes sont particulièrement sensibles, faire un essai en vaporisant le produit sur une seule plante ou sur une petite surface de la plante et attendre de voir si des dégâts à la plante (phytotoxicité) se produisent avant de traiter de plus grandes surfaces.
- Ne pas appliquer sur les plantes à feuilles persistantes lors de sécheresse et faire attention lorsque du nouveau feuillage est présent.
- Les poinsettias peuvent être sensibles; ne pas appliquer après le début de la coloration des bractées.
- Ne pas utiliser sur les petits pois, les capucines, les fougères délicates ou les variétés de raisins de Calmeria et d' cœurs..
- Utiliser avec soin sur les azalées, coeurs saignants, les camélias, le maïs, l'euphorbe, les fuchsias, les gardénias, les géraniums, les impatiénes, les aubépines, les marrons d'Inde, les crassules argentées, les érables japonais, les lantanas, le sorbier d'Amérique, le lierre ornemental, les palmiers et les plantes grasses.
- La sensibilité varie avec les variétés de plantes.
- **Application par pulvérisateur agricole:** NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

PARASITES/SITES

Le Kopa Savon Insecticide supprime les parasites tels que: Les pucerons, les cochenilles, les acariens, les poux des serres, les larves de tenthrède (c.-à-d. les tenthrèdes-squeletteuse des rosacées et les tenthrèdes limaces du rosier), les psylles, les punaises de la *Lygus*, les forficules et les mouches blanches et le blanc (*Sphaerotheca* spp., *Microsphaera* spp., *Phyllactinia* spp. and *Podosphaera* spp.).

Cultures	Parasites
Les arbres fruitiers comme: les pommiers, les abricotiers, les cerisiers, les nectariniers, les pêchers, les poiriers, les pruniers et les pruneaux. Les arbres tels que: les noyers et les noisetiers.	Les pucerons, les acariens, les forficules, les cochenilles, les psylles, les larves de tenthrède (tenthrèdes-squeletteuse des rosacées), les poux des serres et les tétranyques

Recommandations supplémentaires pour cet usage:

- Utiliser avec soin sur les poires après stade dormant retardé car il y a risque possible de marques sur les fruits.
- Ne pas excéder le taux maximum de 950 L/ha sur les fruits à noyau, à peau lisse jusqu'à la formation du fruit.
- Ne pas excéder un taux maximum de 1650 L/ha sur les pêches.

-Ne pas utiliser pas sur les nectarines à peau jaune.

Cultures	Parasites
Les petits fruits tels que: raisins, fraises bleuets, framboises, canneberges (de plein champs)	Les pucerons, les cochenilles, les acariens et les poux des serres
Groupe de cultures 13-07 : Baies et petits fruits (voir la liste des cultures ci-dessous), cultivés en serre (y compris : Raisin de la rivière Amour (<i>Vitis amurensis</i>); baie d'aronia (<i>Aronia</i> spp.); myrique de Pennsylvanie (<i>Myrica</i> spp.); raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>); myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>); la mûre (y compris la mûre des Andes, la mûre arctique, la bingleberry, la baie de satin noir, la mûre de Boysen, la brombeere, la mûre de Californie, la Chesterberry, la mûre de Cherokee, la mûre de Cheyenne, la mûre commune, la coryberry, la darrowberry, la dewberry, la baie sans épines de Dirksen, la mûre à feuilles persistantes, l'Himalayaberry, la hullberry, la lavacaberry, la loganberry, la lowberry, la Lucretiaberry, la mûre mammoth, la marionberry, la mora, la mures deronce, la nectarberry, la dewberry du Nord, l'olallieberry, la baie à feuilles persistantes de l'Oregon, la phenomenalberry, la rangeberry, la ravenberry, la rossberry, la mûre de Shawnee, la dewberry du Sud, la tayberry, la youngberry, la zarzamora, et les cultivars, variétés et/ou hybrides de ceux-ci) ; myrtille en corymbe (<i>Vaccinium</i> spp.) ; myrtille à feuilles étroites (<i>Vaccinium angustifolium</i>) ; groseillier de Buffalo (<i>Ribes aureum</i>) ; shépherdie argentée (<i>Shepherdia argentea</i>) ; che (<i>Cudrania tricuspidata</i>) ; goyave du Chili (<i>Myrtus ugni</i>) ; cerisier de Virginie (<i>Prunus virginiana</i>) ; mûre des marais (<i>Rubus chamaemorus</i>) ; canneberge (<i>Vaccinium macrocarpon</i>) ; groseille noire (<i>Ribes nigrum</i>) ; groseille rouge (<i>Ribes rubrum</i>) ; sureau (<i>Sambucus</i> spp.) ; épine-vinette commune (<i>Berberis vulgaris</i>) ; groseille à maquereau (<i>Ribes</i> spp.) ; raisin (<i>Vitis</i> spp.) ; viorne à feuilles d'opulus (<i>Viburnum opulus</i> var. <i>americanum</i>) ; Chèvrefeuille, comestible (<i>Lonicera caerulea</i> var. <i>emphyllocalyx</i>); Huckleberry (<i>Gaylussacia</i> spp.); Baie de Josta (<i>Ribes x nidigrolaria</i>) ; Baie de juin (amélanchier) (<i>Amelanchier</i> spp.); Kiwi flou (<i>Actinidia deliciosa</i>); Kiwi rustique (<i>Actinidia arguta</i>); Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>); Baie de Logan (<i>Rubus loganobaccus</i>) ; Maypop (<i>Passiflora incarnata</i>); Baies de poivre de montagne (<i>Tasmannia lanceolata</i>) ; Mûrier (<i>Morus</i> spp.); Muntries (<i>Kunzea pomifera</i>); Groseille indigène (<i>Acrotriche depressa</i>) ; Perdrix (<i>Mitchella repens</i>); Phalsa (<i>Grewia subinaequalis</i>); Cerisier de Pennsylvanie (<i>Prunus pensylvanica</i>); Framboise noire (<i>Rubus</i> spp.); Framboise rouge (<i>Rubus</i> spp.); Baie de schisandra (<i>Syzygium</i>	Blanc (<i>Sphaerotheca</i> spp., <i>Microsphaera</i> spp., <i>Phyllactinia</i> spp. and <i>Podosphaera</i> spp.)

luehmannii); Salal (Gaultheria shallon); Baie de schisandra (Schisandra chinensis); Argousier (Hippophae rhamnoides); Amélanchier (Sorbus spp.); Fraisier (Fragaria x ananassa); Framboise sauvage (Rubus muelleri); Cultivars, variétés et/ou hybrides de ceux-ci.	
Sous-groupe de cultures 13-07A : Mûres (y compris la mûre des Andes, la mûre arctique, la bingleberry, la baie de satin noir, la mûre de Boysen, la brombeere, la mûre de Californie, la Chesterberry, la mûre de Cherokee, la mûre de Cheyenne, la mûre commune, la coryberry, la darrowberry, la dewberry, la baie sans épines de Dirksen, la mûre à feuilles persistantes, la Himalayaberry, la hullberry, la lavacaberry, la loganberry, la lowberry, la Lucretiaberry, la mûre mammoth, la marionberry, la mora, la mures deronce, la nectarberry, la dewberry du Nord, l'olallieberry, la baie à feuilles persistantes de l'Oregon, la phenomenalberry, la rangeberry, la ravenberry, la rossberry, la mûre de Shawnee, la dewberry du Sud, la tayberry, la youngberry, la zarzamora, et les cultivars, variétés et/ou hybrides de ceux-ci, la mûre de Logan (Rubus loganobaccus), la framboise, la framboise noire et rouge (Rubus spp.), framboisier sauvage (Rubus muelleri) cultivars, variétés et/ou hybrides de ceux-ci, cultivés en serre	pucerons, cochenilles, acariens, cicadelles (fraises de serre uniquement), punaises Lygus, cochenilles
Fraisier de serre	

Recommandation supplémentaire pour cet usage:

- Ne pas utiliser pas sur des raisins de table lorsqu'ils ont atteint 6 à 7 mm de diamètre (enlèvera la pellicule cireuse) ou utiliser au taux recommandé le plus bas (700 L/ha).

Cultures	Parasites
Les arbres ornementaux et d'ombrage comme: plantes à fleurs et à feuillages, bouleaux, cerisiers ornementaux, cornouillers, arbres à feuilles persistantes, aubépines, houx, magnolias, érables, chênes, pêcheurs ornementaux, troènes, pyracanthes, sycomores.	Les pucerons, les cochenilles, les acariens, les psylles, les larves de tenthrède, les tétranyques, les mouches blanches.
Plantes vertes, à fleurs, plantes à massif et plantes d'intérieur – de serre et extérieures.	Les pucerons, les acariens, les poux des serres les tétranyques, les mouches blanches, les larves de tenthrède (les tenthrèdes limaces du rosier), les forficules
Luzerne, canola, soja, blé	Les pucerons, les acariens, les mouches blanches
Maïs (de grande culture, sucré)	Les pucerons
Betterave sucrière	Les acariens, les pucerons
Les légumes - de plein champs et de serre (par exemple: asperges, haricots, betteraves, brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur, céleri, chou vert, maïs, cucurbitacées, aubergine, chou frisé,	Les pucerons, les acariens, les mouches blanches

laitue, haricots de Lima, melon, feuilles de moutarde, petits pois, pommes de terre, poivrons, radis, épinards, courges, tomates et navets.)	
Herbes et épices, menthe - champ et serre	Les pucerons, les acariens, les mouches blanches
Houblon	Les pucerons, les tétranyques
Cannabis cultivé dans des serres ou d'autres structures fermées et cannabis cultivé en plein champ	Les pucerons, les tétranyques, les mouches blanches

Le MODE D'EMPLOI pour les utilisations décrites dans cette section de l'étiquette a été développé par des personnes autres que W. Neudorff GmbH KG (Neudorff) dans le cadre du programme d'expansion de l'étiquette pour usage mineur demandé par l'utilisateur. Pour ces utilisations, Neudorff n'a pas entièrement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures lorsqu'elles sont utilisées conformément à l'étiquette. L'utilisateur doit d'abord tester le produit sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standard, pour confirmer que le produit est adapté à une application étendue.

FULGORE TACHETÉ

Pour réprimer les nymphes du fulgore tacheté, mélanger 4 à 8 L de produit avec 400 L d'eau. Utiliser la concentration la plus élevée pour les nymphes plus grosses.

Cultures	Parasites
Les arbres fruitiers comme: les pommiers, les abricotiers, les cerisiers, les nectariniers, les pêcheurs, les poiriers et les pruniers et les pruneaux.	Nymphes du fulgore tachetés (répression)
Raisins	
Les arbres ornementaux et d'ombrage comme: plantes à fleurs et à feuillages, bouleaux, cerisiers ornementaux, cornouillers, arbres à feuilles persistantes, aubépines, houx, magnolias, érables, chênes, pêcheurs ornementaux, troènes, pyracanthes, sycomores.	
Plantes vertes, à fleurs, et plantes à massif de extérieures	

Se reporter à la section principale MODE D'EMPLOI de cette étiquette pour plus de détails et d'instructions.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

DÉCLARATIONS FACULTATIVES

- Savon insecticide
- Insecticide/Acaricide
- Pulvérisateur pour insectes
- Rosiers et fleurs
- Plantes d'intérieur et de jardin
- Fruits et légumes

- Insecticide pour rosiers et fleurs
- Insecticide
- Intérieur/extérieur
- Plantes d'intérieur et de jardin
- Peut être utilisé jusqu'au jour de la récolte
- Ne persiste pas dans l'environnement
- À partir de plantes pour les plantes.
- Insecticide de contact
- Le Kopa Savon Insecticide est une pulvérisation de contact et les parasites doivent être pulvérisés directement pour obtenir une suppression.
- Pour usage sur les légumes, les arbres fruitiers, ornementaux, buissons, les fleurs et les arbres d'intérieur, de jardin et de serre.
- Peut être utilisé sur les jardins potagers
- Peut être utilisé sur des denrées alimentaires jusqu'au jour de la récolte.
- Brevet en instance
- Lire l'étiquette du contenant dans sa totalité avant d'utiliser ce produit.
- Suppression: Pour supprimer les pucerons, les forficules, les cochenilles, les acariens, les punaises de la Lygus, les psylles, les tenthrèdes-squeletteuse des rosacées et les tenthrèdes limaces du rosier (larves de tenthrède), les poux des serres, mouches blanches, et **blanc** (*Sphaerotheca* spp., *Microsphaera* spp., *Phyllactinia* spp. and *Podosphaera* spp.).
- Suppression: Pour supprimer les tétranyques, les pucerons, les cochenilles, les poux des serres et mouches blanches.
- Détruit: Les pucerons, les forficules, les cochenilles, les acariens, les psylles, les tenthrèdes-squeletteuse des rosacées et les tenthrèdes limaces du rosier (larves de tenthrède), les poux des serres et les mouches blanches.
- Détruit: Pour contrôler les acariens, (y compris les tétranyques), les pucerons, les cochenilles, les poux des serres et mouches blanches.
- Ne pas pulvériser lorsque les plantes sont stressées.
- Le Kopa Savon Insecticide est un produit antiparasitaire de contact pour les insectes et les parasites (et l'oïdium).
- Vendu sous licence de W. Neudorff GmbH KG



Ce produit antiparasitaire contient seulement des substances qui figurent dans le document Systèmes de production biologique - Listes des substances permises, et son utilisation peut convenir dans le cadre de l'agriculture biologique; veuillez consulter l'organisme de certification biologique ayant autorité dans votre région pour obtenir des précisions à ce sujet.